



UFA - LYCEE NATURE & SERVICES – SANNOIS 95

BP *Aménagement Paysagers*

BREVET PROFESSIONNEL Niv 4 – code : [RNCP38314](#)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date de parution au BO : 24/11/23

Échéance : 01/01/29

OUVRIER QUALIFIÉ DU PAYSAGE

FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

Prérequis :

- Être titulaire du CAPa Jardinier Paysagiste ou d'un BPA ou d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur ou justifier d'une année d'expérience professionnelle en espaces verts ou 3 ans dans tout autre domaine
- Être âgé de 16 à 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui suivent l'entrée en formation.

Modalités d'accès & délai de sélection :

- Dossier de pré-inscription en ligne
- Contact : lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org / 01 34 11 46 60
- Examen du dossier de pré-inscription & Entretien de motivation
- Délai de réponse sous 15 jours.

Prochaine session : Septembre 2024

Objectifs : Acquérir et maîtriser les compétences en aménagements paysagers, Être en capacité de travailler en autonomie et progressivement encadrer des équipes

Unités capitalisables :

- **UC 1** • Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- **UC 2** • Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- **UC 3** • Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- **UC 4** • Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- **UC 5** • Mettre en place des infrastructures
- **UC 6** • Réaliser des éléments décoratifs ou de mobiliers d'espaces verts

Programme synthétique de formation :

Enseignement général : Communication, mathématiques, économie (gestion de l'entreprise), culture du numérique, geste et posture, Protection sociale et droit du travail, économie de l'entreprise

Enseignement Professionnel : Agronomie – biologie/écologie, connaissance des végétaux, maçonnerie paysagère, dessin paysager, encadrement, gestion d'équipe, organisation de chantier, toitures végétalisées (établissement d'un devis)

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Face à face pédagogique avec interaction, échanges et analyse de la pratique.
- Travaux pratiques sur site
- Sorties pédagogiques
- Effectif maximum de 15 jeunes permettant un suivi individualisé de l'élève
- Un accompagnement personnalisé mis en place pour chaque jeune dans le domaine professionnel, enseignement général
- Soutien en français-langue étrangère
- Accompagnement social
- Outils numériques

Modalités d'évaluations

- Evaluations certifiantes par unités capitalisables en situation professionnelle tout au long de la formation.
- Evaluations tout au long de la formation.

Passerelles, Suite de parcours, débouchés

Passerelle : après un BPA, un CAPa, ou un diplôme équivalent ou 1 année d'activité dans le secteur visé. → il faudrait mettre un exemple concret comme sur la fiche CAP fleuriste

Poursuites de formations possibles :

- BTS Aménagements paysagers
- Certificats de spécialisation (CS Arborsite Élagueur, CS Constructions Paysagères, CS Travaux Mécanisés du Génie Écologique, CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés)
- Bac professionnel dans le domaine agricole : Bac Pro Conduite en Productions Horticoles / Bac Pro Agroéquipement ou Bac Pro Forêt

Débouchés : Technicien en création et en entretien des parcs et jardins, en entreprises privées ou en collectivités territoriales, Ouvrier hautement qualifié, Futur chef d'équipe en entreprise privée d'espaces verts ou dans une collectivité.

Durée & rythme de la formation

La durée moyenne du parcours est de 980 heures en centre de formation sur 2 ans en alternant 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'UFA soit 14 semaines par an en centre de formation et 38 semaines en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures et des acquis académiques.

Tarifs

- Financement par les OPCO via le coût contrat
- Formation rémunérée dans le cadre de l'apprentissage (% du smic fixé en fonction de l'âge et de l'année de formation)

Frais annexes

- Un self est à disposition des apprentis (5€ le repas dont 3€ prise en charge par OPCO)
- Financement des frais annexes (1ère équipement, hébergement, transport) pris en charge en partie par les OPCO pour les contrats en entreprise privée
- Frais d'hébergement : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contacter notre référent handicap : Mme Haze : edith.haze@apprentis-auteuil.org
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par le référent handicap

Indicateurs de résultats 2023 :

- Nombre d'inscriptions initiales : 13
- Taux de présentation à l'examen : 100% (9 apprentis)
- Taux d'obtention du diplôme : 90%
- Taux d'interruption en cours de formation : 29%
- Taux de rupture de contrats conclus : 11%
- Taux d'insertion (à 6 mois) : 67%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 56%
- Taux de poursuite d'étude : 11%
- Taux de satisfaction : 87% (en 2021)

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site [InserJeunes \(education.gouv.fr\)](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr)

Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion
- Cours de Français langue étrangère pour les apprenants allophones
- Bénévoles
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Petits effectifs
- Site de 17 hectares verdoyant et serres de production

Contacts :

Tél : 01 34 11 43 52 (M. LEVASSEUR, responsable UFA) / **e-mail :** vincent.levasseur@apprentis-auteuil.org